

MESSAGE  #34, lundi 21 novembre 2016

Mises à jour téléphoniques, un seul numéro sans frais 1 888 799-9599

**NOUVEAUTÉ :**

Le bicarbonate de potassium (B2K) est enfin homologué pour lutter contre la tavelure du pommier....

La dose homologuée contre la tavelure est de 4kg/ha et le produit sera disponible en sac de 25 Kg.

Si vous êtes intéressé à l'utiliser en 2017, vous devez commander **avant le 31 décembre 2016 auprès de Naturpac**, coopérative pomicole des Laurentides. Après cette date, aucune commande ne sera acceptée.

Pour en savoir plus, des résultats d'essais sont disponibles :

- Philion, V., V. Joubert. 2015. [Mise au point sur l'utilisation du bicarbonate de potassium pour lutter contre la tavelure du pommier.](#) Rapport de recherche présenté au MAPAQ dans le cadre du programme Prime-vert. IRDA. 17 p.

Pour commander le produit, la personne à contacter est monsieur Francis Proulx

- 450 473 3750 poste #2
- [fproulx.naturpac@videotron.ca](mailto:fproulx.naturpac@videotron.ca)

Des rencontres d'informations seront organisées au cours du printemps 2017. Surveillez bien votre boîte courriel et n'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin.

## À l'AGENDA :

- **Mardi 29 novembre**, [journée bilan pomicole de l'année 2016](#) du Dura-Club.  
Activité gratuite mais inscription nécessaire pour la planification du repas.  
Pour information et réservation: 450. 248.0454, poste 21
- [Assurance mortalité hivernale - Plan A](#) de la Financière.  
Vous avez jusqu'au **1<sup>er</sup> décembre 2016** pour assurer vos pommiers.

Cette assurance est obligatoire pour les cinq années suivant la replantation (pommiers en implantation âgés de 1 à 5 ans) pour les pomiculteurs qui ont bénéficié du programme de modernisation des vergers volet replantation.

Cette assurance assure les pommiers en cas de mortalité due aux gels hivernaux, mais protège aussi contre d'autres accidents climatiques (grêle, le verglas, etc.) et les dommages de campagnols.

Pour le feu bactérien, cette assurance paie une partie des produits utilisés pour lutter contre cette maladie.

Pour plus d'information, contactez votre conseillère ou conseiller de la Financière agricole.

- Journée pomicole de St-Rémi, **jeudi 8 décembre**.  
[Programme complet](#)  
[Formulaire de préinscription](#) jusqu'au 25 novembre.
- [Journée technique écoresponsable d'Agropomme](#), **mercredi 14 décembre**  
Préinscription pour bénéficier d'un rabais possible avant le 2 décembre

Pour informations supplémentaires :

Téléphone : 450 623-0889

Télécopieur : 450 623-6819

[Info.agropomme@videotron.ca](mailto:Info.agropomme@videotron.ca)

**Bonne fin de saison !**

[Karine Bergeron](#), agronome

1 800 472-4846, poste 4342